



Mediametrie

Communiqué de presse

Paris, le 15/06/2015

## Les Salons et Foires en France et en Île-de-France : puissant outil de développement pour les entreprises.

Selon une étude, inédite au niveau mondial, menée par Médiamétrie pour la CCI Paris Île-de-France, UNIMEV (Union Française des Métiers de l'Événement), Bercy (Direction Générale des Entreprises) et le Comité des Expositions de Paris (CEP), les salons et les foires permettent aux entreprises ayant exposé en France de générer plus de 30,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont plus de 17 milliards pour celles ayant exposé en Île-de-France. Les 42 000 entreprises exposantes, qui ont participé en moyenne à 5 salons par an, ont signé près de 18 millions de contrats commerciaux pendant ou à la suite de ces manifestations, et ont bénéficié d'un retour sur investissement (ROI) moyen de 2 pendant la manifestation et de 8 entre trois et dix mois après la fin de la manifestation.

Avec 3 319 entreprises exposantes interrogées sur un échantillon représentatif de près de 50 salons et foires (franciliens et provinciaux, professionnels et grand public, de dimension internationale ou nationale) de toutes les filières économiques, cette étude démontre que les Salons et Foires sont un outil stratégique de développement pour les entreprises françaises et pour les territoires.

**Première mondiale en raison de son envergure, de la fiabilité et de la robustesse des informations analysées**, cette étude partenariale confirme l'élément déclencheur de « business » de l'outil salon en :

- évaluant en valeurs absolue et relative le montant total des transactions générées grâce à la participation aux Salons et Foires ;
- calculant le retour sur investissement moyen d'une participation sur un salon ou sur une foire ;
- estimant les exportations françaises générées grâce à la participation aux salons internationaux et leur part dans le total des exportations.

Cette étude révèle donc que :

- **Les 42 000 entreprises exposantes** en France (hors salons de l'aéronautique et du secteur de la Défense) ont généré en 2014 plus de **30,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires** (dont plus de **17 milliards** d'euros pour l'Île-de-France) ;
- **84 % des entreprises** génèrent du chiffre d'affaires grâce à leur participation à un salon ou une foire, les 16% restant visant principalement des objectifs d'image ;
- **¼ du chiffre d'affaires** est généré pendant la manifestation **et les ¾ dans les mois qui suivent** ;

- **17,7 millions de contrats sont signés** par les entreprises exposantes grâce à leur participation à une manifestation ;
- **Le retour sur investissement (ROI) pour l'entreprise est de 2** pendant la manifestation et monte à **8 entre trois et dix mois après** ;
- **Un stand sur deux réalise du chiffre d'affaires avec l'étranger** (les 2/3 sur les salons professionnels)
- **2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires ont été réalisés** par les 18 500 entreprises exposantes françaises ayant signé des contrats avec des clients étrangers lors de leur participation à un salon ou une foire, soit 29% de leur chiffre d'affaires à l'export.

Parce qu'ils sont à la fois un lieu de vente, d'exposition et de rencontres entre professionnels, entrepreneurs et investisseurs, entre clients et fournisseurs, les Salons et les Foires constituent de formidables outils de développements commerciaux. Ainsi, ils sont vecteur de croissance des territoires et contribuent à la création de richesse, d'activité économique et d'emplois. Ils participent de façon déterminante à la dynamique économique des entreprises industrielles et de services de notre pays et à l'attractivité internationale des places et territoires.

Retrouvez la synthèse de l'étude sur : <http://www.cci-paris-idf.fr/etudes>

Ou sur : <http://www.unimev.fr/bilan/salons-et-foires-en-france-un-puissant-outil-de-developpement-pour-les-entreprises-194072>

*Relations presse :*

**CCI Paris Île-de-France** : Isabelle de BATTISTI 01 55 65 70 65 [idebattisti@cci-paris-idf.fr](mailto:idebattisti@cci-paris-idf.fr)

**UNIMEV** : Anne-Gaëlle MONOT 01 53 90 20 01 [ag.monot@unimev.fr](mailto:ag.monot@unimev.fr)

**DGE** : Murielle Pascal 01 79 84 33 25 [murielle.pascal@finances.gouv.fr](mailto:murielle.pascal@finances.gouv.fr)